

Les Lilas, le 22 octobre 2020

Madame Barbara Pompili

Ministre de la transition écologique

Madame Emmanuelle Wargon

Ministre déléguée en charge du logement

Hôtel de Roquelaure
246 boulevard Saint Germain
75007 PARIS

Madame Jacqueline Gourault

*Ministre de la Cohésion des Territoires et des
Relation avec les Collectivités Territoriales*

20, avenue de Ségur
75007 Paris

N/REF : FSU/PSL/2020/25

Objet : Evolution du programme 135

Urbanisme, territoires, amélioration de l'habitat

Mesdames les ministres,

Nous apprenons qu'un comité technique ministériel est convoqué le 5 novembre prochain, essentiellement consacré aux réorganisations affectant les DREALS.

Si l'avis est sollicité sur le projet d'arrêté de réorganisation, l'objet et le fond des réformes ne sont proposés aux partenaires sociaux que pour information et alors que les réformes sont déjà largement engagées.

Ces réformes sont positionnées comme répondant à la circulaire du Premier ministre du 12 juin 2019, relative à la mise en œuvre de la réforme de l'organisation territoriale de l'Etat et qui prévoit notamment de réorganiser le réseau déconcentré de l'Etat pour mieux répondre aux priorités affichées par le Gouvernement.

Au premier rang des réorganisations se situent les services en charge de l'urbanisme, de l'aménagement et du logement.

Par circulaire du 14 janvier 2020, la secrétaire générale de notre pôle ministériel a décliné les orientations annoncées par le courrier de la ministre de cohésion des territoires aux préfets de région, en date du 15 novembre 2019, indiquant que la mise en œuvre des politiques publiques relevant du programme Urbanisme, Territoires, Aménagement, Habitat (UTAH) repose très largement sur l'échelon départemental des services de l'Etat encadrant ainsi l'évolution des effectifs en DREAL et dans les DDT(M).

Nous apprenons ainsi qu'une revue de missions du programme 135 - UTAH est en cours, associant les services déconcentrés et l'administration centrale.

Selon les DREALS, l'impact est tel que les agent-es sont invitée-es à participer échanger sur la (re)définition d'un projet stratégique de service, avec la participation de la secrétaire générale du pôle ministériel.

Ces réformes interrogent à plus d'un titre : sur l'évolution des missions et le meilleur niveau territorial pour les exercer, sur les moyens humains dédiés et leur évolution, sur les compétences mises en œuvre, concernant les agent-es et leur devenir. Ainsi par exemple :

- Alors que le programme 217 est le support aux moyens humains du MCTRCT, la FSU a pu constater qu'étonnamment, les documents budgétaires ne permettent pas de suivre les moyens affectés aux différents programmes du MCTRCT, en particulier sur le programme 135. Budgétairement, les nombreux changements de périmètres ne permettent pas non plus de suivre l'évolution des dotations de ce programme dans le temps.

Ce pourquoi, lors des comités techniques ministériels et par courrier du 8 septembre dernier, la FSU a demandé des précisions à madame la secrétaire générale, sans les avoir obtenues à ce jour.

- Alors que parallèlement, le gouvernement prévoit d'abonder les crédits pour la rénovation énergétique du bâti dans le PLF 2021, et d'en élargir les bénéficiaires, drainant ainsi l'essentiel des attentes en matière d'amélioration de l'Habitat, nous constatons que le programme dédié « MaPrimRénov » fait appel à une société privée pour l'instruction des demandes, le contrôle a posteriori étant lui-même externalisé à une autre société privée. Les agent-es des DDT-M en charge de l'instruction des programmes d'amélioration de l'habitat n'ont aucune information sur leur devenir dans ce cadre et se sentent laissés-es pour compte.

A ce jour, ces réformes n'ont fait l'objet d'aucune concertation amont à l'échelle ministérielle, et pourtant, sur le seul périmètre UTAH, une discussion sur la base d'une analyse multi factorielle apparait bien indispensable !

Et le raisonnement est identique sur les différents secteurs touchés !

En amont de tout CTM visant à donner un avis sur l'accompagnement social desdites réformes, une discussion d'opportunité sur le fond des réformes, une présentation des scénarii et de leurs impacts en terme de missions et d'organisation des services nous paraissent indispensables.

En premier lieu, la FSU souhaite pouvoir échanger avec vous sur ces réformes.

Dans cette attente et dans l'espoir d'un peu de considération pour le dialogue social, veuillez agréer, mesdames les ministres, l'expression de notre très haute considération.

**Pour la FSU de la transition écologique,
des territoires et de la mer**

Le Secrétaire Général du Sne-FSU



Patrick SAINT-LEGER